

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 31 août 2020

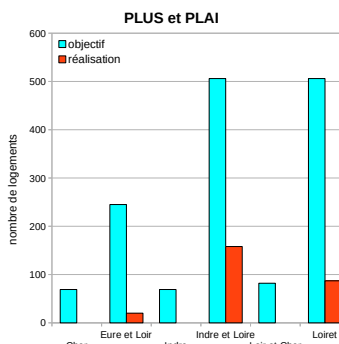
Service Connaissance Aménagement
Transition Energétique Logement

Département Habitat Construction

Parc Public - hors ANRU - Programmation initiale

	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	980	134	14%	497	131	26%
Cher	49	0	0%	20	0	0%
<i>dont CA Bourges</i>	39	0	0%	16	0	0%
Eure et Loir	167	14	8%	78	6	8%
Indre	49	0	0%	20	0	0%
Indre et Loire	333	63	19%	173	95	55%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	196	8	4%	118	72	61%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	137	55	40%	55	23	42%
Loir et Cher	59	0	0%	23	0	0%
Loiret	323	57	18%	183	30	16%
<i>dont Orléans Métropole</i>	186	2	1%	128	2	2%
<i>dont CD Loiret</i>	137	55	40%	55	28	51%

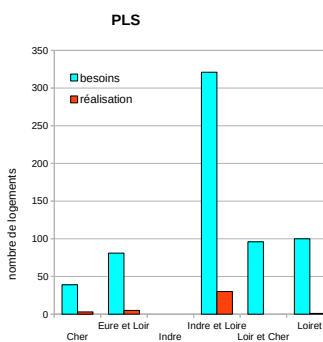
Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Les premiers agréments ont été délivrés dans 3 des 6 départements. La métropole de Tours ainsi que les conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Loiret sont les plus avancés.

	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
Contingent : 600 logements						
REGION	168	3	464	31	5	5
Cher	3	3	36	0	0	0
<i>dont CA Bourges</i>	3	3	20	0	0	0
Eure et Loir	4	0	72	0	5	5
Indre	0	0	0	0	0	0
Indre et Loire	65	0	256	30	0	0
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	65	0	186	24	0	0
<i>dont CD Indre et Loire</i>	0	0	70	6	0	0
Loir et Cher	96	0	0	0	0	0
Loiret	0	0	100	1	0	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	0	0	91	1	0	0
<i>dont CD Loiret</i>	0	0	9	0	0	0
Réserve régionale			-37 logements			

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Le contingent initial 2020 est le même qu'en 2019 avec 600 prêts PLS.

Les premiers agréments ont été délivrés.

Les besoins prévisionnels sont de 637 logements.

PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Bilan SRU 2017/2019 – point de situation

Le bilan 2017 – 2019 de l'article 55 de la loi SRU en région Centre-Val de Loire concernait 24 communes qui ne respectaient pas leurs obligations d'avoir un taux de 20% de logement sociaux dans leurs résidences principales.

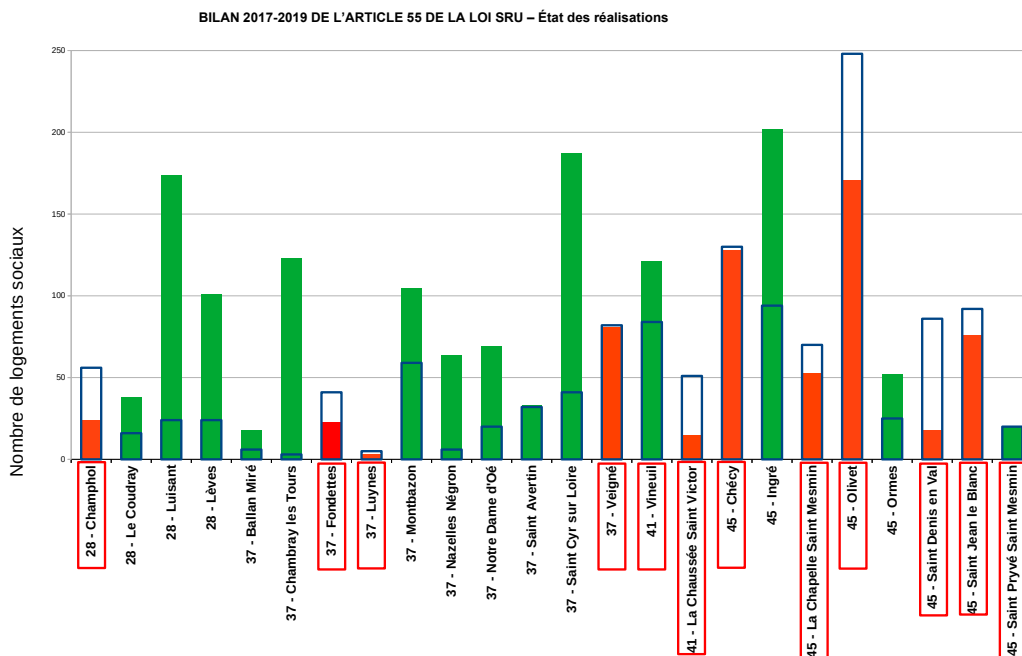
Sur ces 24 communes qui devaient sur ces trois ans atteindre des objectifs de rattrapage en termes de construction de logement sociaux :

- 12 communes ont respecté leurs objectifs quantitatifs et qualitatifs ;
- 12 communes n'ont pas respecté leurs objectifs quantitatifs ou qualitatifs.

La procédure de constat de carence a ainsi été engagée avec 12 communes (dont le nom est encadré en rouge dans le graphique ci-contre)

NB : dans les logements sociaux créés, les obligations qualitatives fixent un minimum de 30% de PLAI, logements pour les ménages sous les plafonds de ressources les plus bas, ainsi qu'un maximum de 30% de PLS, logements pour les ménages sous les plafonds de ressources les plus élevés.

Ainsi une commune dont l'état des réalisations est en vert dans le graphique ci-contre mais qui fait également l'objet d'une procédure de carence (nom encadré en rouge), signifie que cette commune n'a pas respectée ses obligations qualitatives.



LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE


Bilan au 31 août 2020

Service Connaissance Aménagement
Transition Énergétique Logement

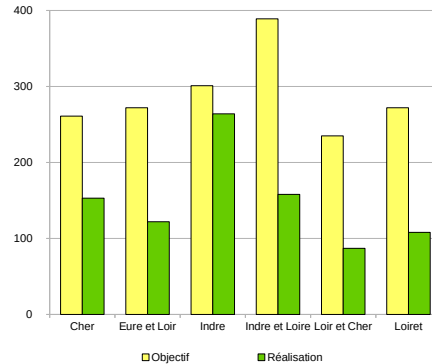
Département Habitat Construction

Parc Privé - Programmation initiale

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)



REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 730	892	52%
Cher	261	153	59%
<i>dont CA Bourges</i>	61	50	82%
Eure et Loir	272	122	45%
Indre	301	264	88%
Indre et Loire	389	158	41%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	120	31	26%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	269	127	47%
Loir et Cher	235	87	37%
Loiret	272	108	40%
<i>dont Orléans Métropole</i>	72	58	81%
<i>dont CD Loiret</i>	200	50	25%




La moitié des objectifs régionaux du programme Habiter Mieux sont atteints à fin août.

A noter que les territoires de la CA de Bourges, de l'Indre et d'Orléans Métropole présentent des taux de réalisations supérieurs à 80 %.

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

Aides aux propriétaires occupants



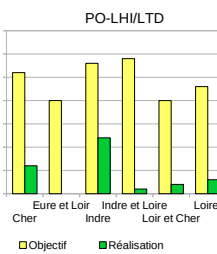
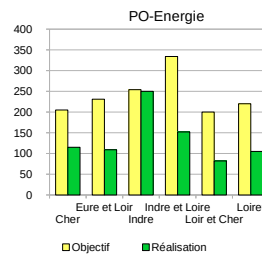
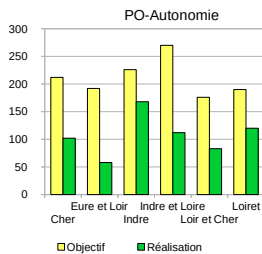
REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 266	643	51%	1 444	813	56%	146	24	16%
Cher	212	102	48%	205	115	56%	26	6	23%
<i>dont CA Bourges</i>	45	29	64%	44	47	107%	4	1	25%
Eure et Loir	192	58	30%	231	109	47%	20	0	0%
Indre	226	168	74%	254	250	98%	28	12	43%
Indre et Loire	270	112	41%	334	152	46%	29	1	3%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	53	19	36%	97	31	32%	9	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	217	93	43%	237	121	51%	20	1	5%
Loir et Cher	176	83	47%	200	82	41%	20	2	10%
Loiret	190	120	63%	220	105	48%	23	3	13%
<i>dont Orléans Métropole</i>	39	31	79%	53	58	109%	6	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	151	89	59%	167	47	28%	17	3	18%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

La réalisation des objectifs régionaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie est à mi-parcours.


Le territoire de l'Indre représente un peu plus d'un quart des réalisations régionales.

Du côté des travaux d'amélioration énergétique, la moitié des objectifs régionaux sont réalisés. A noter, un dépassement d'objectifs pour la CA de Bourges et Orléans Métropole.

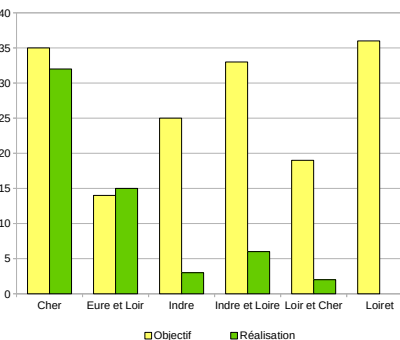


Les réalisations de travaux de lutte contre l'habitat indigne et très dégradés restent assez faibles (24 logements financés en région). Ces réalisations sont concentrées sur le territoire de l'Indre (12 logements).

Aides aux propriétaires bailleurs



REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	172	58	34%
Cher	35	32	91%
<i>dont CA Bourges</i>	14	2	14%
Eure et Loir	25	15	60%
Indre	24	3	13%
Indre et Loire	33	6	18%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	17	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	16	6	38%
Loir et Cher	19	2	11%
Loiret	36	0	0%
<i>dont Orléans Métropole</i>	16	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	20	0	0%



Un peu plus d'un tiers des objectifs régionaux sont atteints. Les résultats sont hétérogènes entre les territoires avec 30 logements sur le territoire du Cher (Etat) et 15 logements pour l'Eure-et-Loir.

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah